



POS 5.3 GESTION DU RISQUE ASSOCIÉ AUX AIGUILLES BRISÉES

★ POINT DE CONTRÔLE CRITIQUE

Vous pouvez utiliser cette procédure opérationnelle standardisée (POS) comme modèle.
Si vous développez votre propre version, elle doit comprendre tous les éléments exigés.

NIS :

Gestionnaire du site : Personne responsable :

PROTOCOLE

Les personnes responsables des injections doivent suivre ce protocole chaque fois qu'elles administrent une injection.		S'applique à la ferme	Importance
Les mesures mises en place à la ferme pour prévenir et réduire le risque d'aiguilles brisées :			
1	Le gestionnaire du site doit s'assurer que les personnes responsables d'appliquer ce protocole sont adéquatement formées.	<input type="checkbox"/>	Obligatoire
2	Utiliser seulement des aiguilles détectables.	<input type="checkbox"/>	
3	Utiliser des aiguilles de calibre et de longueur convenables (consultez la POS Aiguilles et injections (POS 5.2)).	<input type="checkbox"/>	
4	Utiliser une technique d'immobilisation adaptée au stade d'élevage du porc.	<input type="checkbox"/>	
5	Utiliser les techniques et les sites d'injection appropriés selon le médicament ou le vaccin à administrer. Inscire la méthode d'injection utilisée dans le Registre des traitements (R-T).	<input type="checkbox"/>	
6	Inspecter les aiguilles après chaque injection pour voir si elles sont endommagées.	<input type="checkbox"/>	
7	Jeter immédiatement une aiguille émoussée, épointée ou courbée dans un contenant prévu à cette fin.	<input type="checkbox"/>	
8	Autres bonnes pratiques de production : _____ _____	<input type="checkbox"/>	Fortement recommandé

MESURES EN CAS DE DÉVIATION

Que doit-il se passer lorsqu'un problème survient? Lorsqu'une erreur est décelée, la personne responsable doit prendre les actions correctives suivantes :		S'applique à la ferme	Importance
1	Identifier les animaux qui sont touchés et les isoler immédiatement.	<input type="checkbox"/>	Obligatoire
2	Si possible, et en respectant le bien-être de l'animal, enlever le fragment d'aiguille immédiatement et s'assurer qu'il s'agit bien du fragment entier.	<input type="checkbox"/>	
3	Identifier le porc qui a, ou qui a possiblement, un fragment d'aiguille au moyen d'une marque d'identification permanente. a. Préciser la méthode d'identification utilisée : _____ _____	<input type="checkbox"/>	
4	Autrement, si le porc ne peut être expédié, procéder à une euthanasie à la ferme selon la méthode appropriée (consulter la POS Euthanasie (POS 7.10)).	<input type="checkbox"/>	
5	Informers le gestionnaire du site (et suivre les exigences de l'abattoir ou de l'agence de commercialisation).	<input type="checkbox"/>	
6	Inscrire tous les incidents d'aiguilles brisées dans le Registre des traitements (R-T).	<input type="checkbox"/>	
7	Lorsque le porc est expédié, le Manifeste porcin (R-G) doit noter la présence d'un fragment d'aiguille dans ce porc.	<input type="checkbox"/>	
8	Informers l'abattoir, le transporteur et l'agence de commercialisation de la présence d'un fragment d'aiguille.	<input type="checkbox"/>	
9	Le gestionnaire du site doit revoir les techniques d'injection avec les membres du personnel responsables à la suite d'un incident d'aiguille brisée.	<input type="checkbox"/>	
10	Remplir le Registre d'incidents (R-2) et préciser le moment où des actions correctives adéquates ont été mises en œuvre.	<input type="checkbox"/>	

DEGRÉ DE NON-CONFORMITÉ POUR LE POINT DE CONTRÔLE CRITIQUE

- Mineure** : L'action corrective doit être mise en place dans les 60 jours.
- Majeure** (avant l'expédition des porcs) : L'action corrective doit être mise en place dans les 30 jours.
- Critique** : L'action corrective doit être mise en place dans les 24 heures.

MESURES DE VÉRIFICATION

Les personnes responsables doivent effectuer les mesures de vérification suivantes : <i>Une personne formée en vertu du programme PorcSALUBRITÉ peut effectuer la vérification.</i>		S'applique à la ferme	Importance
1	Vérifier le Registre des traitements (R-T) chaque année pour s'assurer qu'il fait mention de tous les incidents d'aiguilles brisées.	<input type="checkbox"/>	Obligatoire
2	Observer le travail des personnes responsables de la POS pour s'assurer que la méthode suivie est conforme à la procédure écrite.	<input type="checkbox"/>	
3	Remplir, signer et inscrire la date au Registre de vérification (R-1) chaque année.	<input type="checkbox"/>	

REGISTRES

Nom du registre		Importance
R-B	Registre de formation	Obligatoire
R-G	Manifeste porcin	
R-M	Registre des mortalités	
R-T	Registre des traitements	
R-1	Registre de vérification	
R-2	Registre d'incidents, le cas échéant	
R-4	Registre de surveillance	
R-3	Demandes d'actions correctives, le cas échéant	Fortement recommandé
R-U	Liste de contacts d'urgence	

